

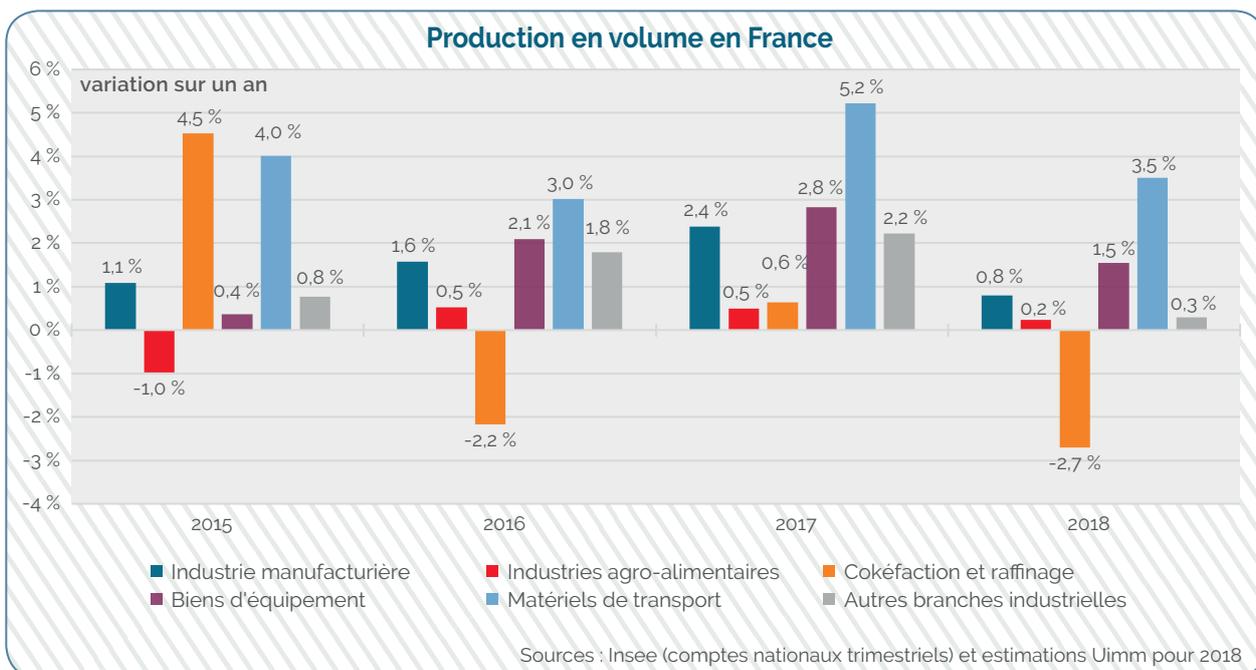
L'INDUSTRIE FRANÇAISE EN 2018

Dans le sillage de ce qui avait été observé ailleurs en Europe, la hausse de l'activité manufacturière en 2017 avait été marquée en France : + 2,4 % en volume, meilleur résultat depuis six ans. Elle s'est poursuivie en 2018 mais à un rythme plus modeste (sans doute un peu moins d'1 %), de sorte que le rebond des effectifs industriels qui s'était dessiné au printemps 2017 est déjà interrompu. Par ailleurs, le recul des marges d'exploitation n'entame pas la progression toujours solide des investissements, nécessaire pour renouveler et surtout accroître le stock de capital productif. Fait nouveau, le commerce extérieur tire désormais la croissance du PIB ; le mouvement reste néanmoins contenu puisque le déficit des échanges de produits manufacturés s'élève encore à 3,5 milliards d'euros par mois. Nous proposons dans cette note d'analyser l'évolution des agrégats économiques de l'industrie manufacturière en 2018.

Augmentation modeste de la production manufacturière

L'activité dans l'industrie a continué de se redresser en 2018 en France. Malgré un trou d'air lors des six premiers mois de l'année, la production en volume est repartie à la hausse durant l'été, effaçant en partie ces mauvais résultats. En moyenne annuelle, elle aurait finalement progressé de 0,8 %, après + 2,4 % en 2017 (source : note de conjoncture de l'Insee parue en décembre dernier).

La totalité des branches manufacturières a contribué positivement à ce mouvement, à l'exception de celle appartenant au champ de la cokéfaction-raffinage, perturbée par des fermetures pour maintenance. La situation dans les secteurs des biens d'équipement et des matériels de transport est restée favorablement orientée, alors qu'un freinage marqué a été observé dans les entreprises productrices de biens intermédiaires. Enfin, dans l'agroalimentaire, l'activité – bien qu'en légère croissance – est à la peine depuis maintenant quatre ans.



Les prix à la production ont progressé pour la deuxième année consécutive (+ 1,3 % après + 1,7 %), soutenus notamment par le rebond des cours du pétrole. En effet, ils ont sensiblement augmenté dans les industries relevant de la cokéfaction-raffinage (+ 15 % en 2018) et dans les biens intermédiaires (+ 1,3 %), secteurs relativement plus consommateurs de matières premières, en particulier énergétiques. L'augmentation des prix à la production a été nettement moins prononcée dans les biens d'équipement et les matériels de transport (respectivement + 0,5 et + 0,2 %).

Ainsi, la hausse de la production en euros courants dans l'industrie manufacturière (+ 2,1 % en 2018 après + 4,1 % en 2017) s'explique en grande partie par l'accroissement des consommations intermédiaires : ces dernières ont grimpé de 3 % (après + 5,3 % en 2017), représentant 70,5 % de la production, proportion la plus élevée depuis 2013-2014.

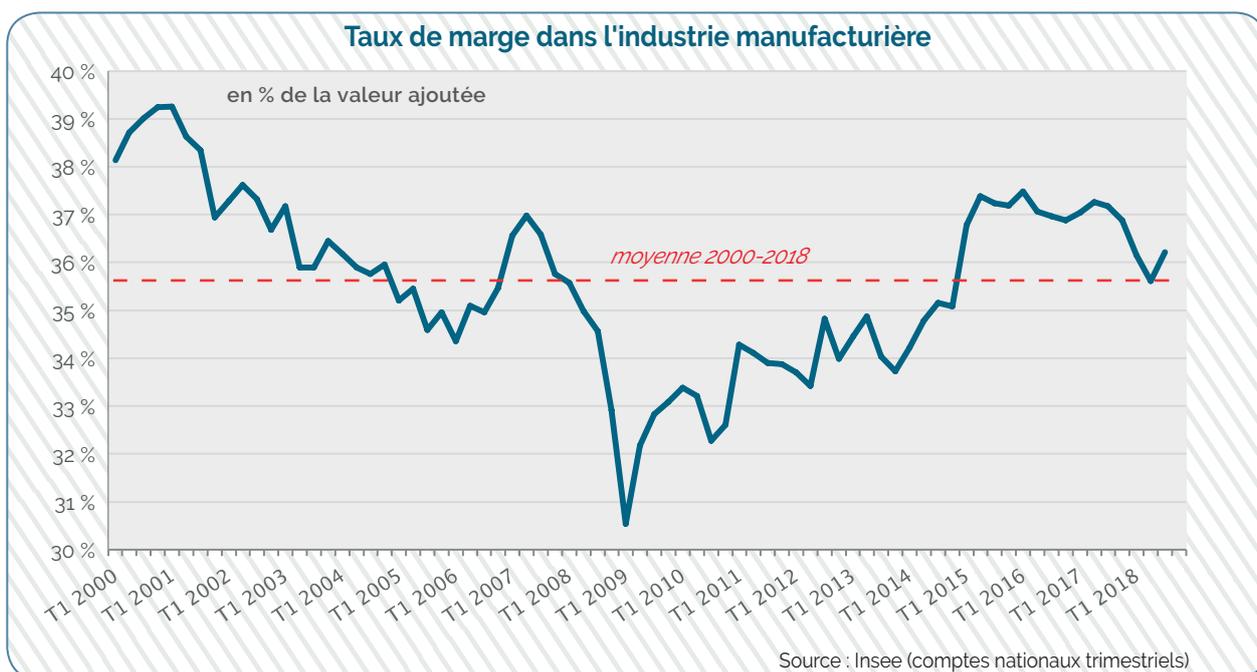
La valeur ajoutée a évolué de façon beaucoup moins favorable que la production, puisqu'après une augmentation de 1,3 % en valeur en 2017 elle est restée inchangée l'exercice suivant. Ce résultat tient essentiellement à la contraction observée dans l'agroalimentaire (- 6 %), alors que la production restait stable dans les matériels de transport et les biens intermédiaires, et, bondissait de près de 4 % dans les biens d'équipement. **En volume, la situation apparaît un peu plus encourageante, puisque la valeur ajoutée a probablement augmenté de 0,8 % en 2018 après + 2 % l'exercice précédent.**

Inflexion des résultats d'exploitation

En 2018, les charges salariales ont gagné en dynamisme dans l'industrie manufacturière (+ 1,8 % selon nous en euros courants après + 1,2 %), soutenues par l'accélération de la masse salariale (+ 1,5 % contre + 1 % en 2017), mais aussi par l'accroissement des cotisations patronales. Ces dernières ont bondi de 2,9 % sur l'année, progression la plus significative depuis 2011. Dans le même temps, les impôts indirects nets de subventions ont diminué en lien avec le renforcement du Cice au début 2017 ⁽¹⁾. Les montants versés au titre du dispositif ont ainsi augmenté de près de 500 millions d'euros, approchant les 4 milliards. **Au final, l'excédent brut d'exploitation a reculé de 3 %, revenant à moins de 84 milliards d'euros contre 86 l'année précédente.**

¹ Au 1^{er} janvier 2017, le taux du Cice a été relevé de 6 à 7 % de la masse salariale versée jusqu'à 2,5 Smic (pour revenir à 6 % au début 2018). Les montants étant versés aux entreprises avec un an de décalage, l'effet de la hausse de ce taux est pris en compte dans leurs résultats de l'exercice 2018.

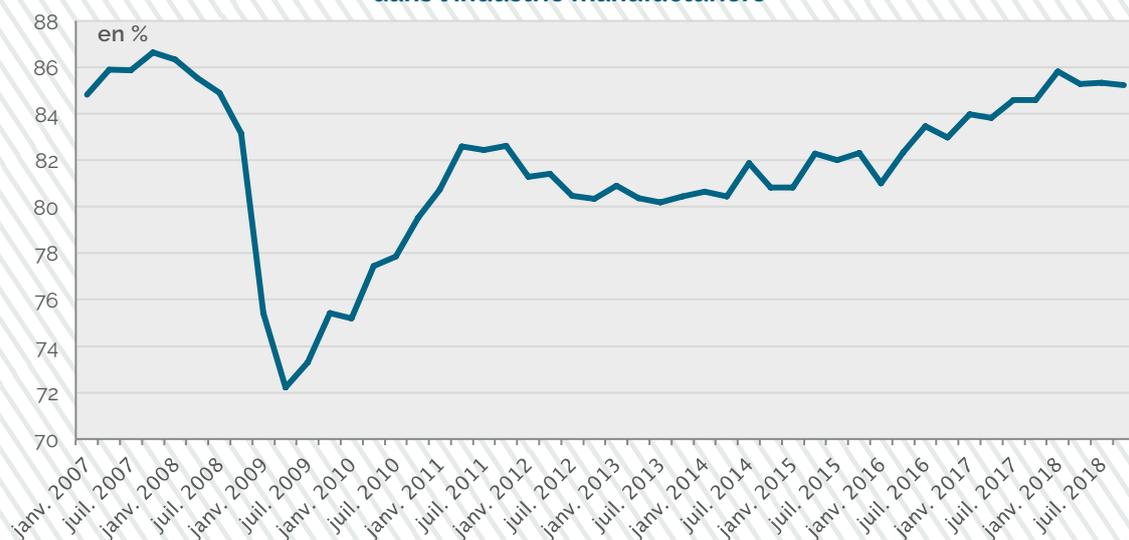
Le taux de marge dans l'industrie manufacturière repart ainsi à la baisse en 2018 dans notre pays, s'inscrivant sans doute à 36 % de la valeur ajoutée en moyenne après avoir plafonné à proximité de 37 % les trois exercices précédents. Les gains de productivité nets des salaires réels ont contribué positivement à l'évolution des marges mais la détérioration des termes de l'échange – compte tenu du renchérissement des prix des produits énergétiques – a été particulièrement forte, pesant sur les résultats d'exploitation. Dans les différentes branches manufacturières, le taux de marge a cependant évolué de façon hétérogène. Il a reculé dans les biens intermédiaires et l'agroalimentaire (respectivement 32,5 % et 35,7 %), pénalisé par les mouvements des prix des matières premières, alors qu'il progressait dans les biens d'équipement (37,1 %, + 1 point par rapport à 2017) et se stabilisait dans les matériels de transport (44 %). Contrairement aux années précédentes, ce dernier secteur n'a guère été perturbé par la volatilité du taux de change de l'euro, la monnaie unique étant restée inchangée autour de 1,15 \$.



Poursuite de la hausse des investissements

Malgré la baisse de la capacité d'autofinancement des industriels liée à l'érosion de leurs marges, les investissements sont restés dynamiques en 2018. **Après un accroissement de 4,2 % en volume en 2017, plusieurs indicateurs laissent en effet entrevoir la poursuite de ce mouvement**, à commencer par le taux d'utilisation des capacités de production. Ce dernier s'inscrit au-dessus de sa moyenne de longue période depuis deux ans, à 85,2 %. Les tensions pesant sur l'appareil de production dans le secteur manufacturier s'établissent ainsi à un niveau relativement élevé, ce qui conduit plus de 13 % des entreprises interrogées par la Commission européenne en octobre dernier à déclarer une incapacité à répondre à la demande qui leur est adressée du fait d'une insuffisance d'équipement. Cette proportion, bien qu'en léger repli depuis l'été 2018, s'affiche encore à un des niveaux les plus élevés de la décennie en cours.

Taux d'utilisation des capacités de production dans l'industrie manufacturière



Source : Insee

Dans le même temps, les investissements réalisés par l'ensemble des entreprises non financières – connus, eux, à cadence trimestrielle – continuent de progresser (+ 3,8 % en 2018 après + 4,4 % l'année précédente selon les estimations de l'Insee). **Les dépenses en biens manufacturés augmentent sensiblement (de l'ordre de 3 %) et celles en services - qui comprennent essentiellement la R&D et les logiciels - davantage encore (de l'ordre de 6 %).**

Au vu de ces éléments, les derniers résultats de l'enquête trimestrielle réalisée en octobre par l'Insee ont surpris. En effet, les industriels interrogés ont sensiblement révisé leur estimation concernant l'évolution de leurs investissements en 2018 : - 1 % en valeur, contre + 4 % encore prévu lors de l'enquête conduite en juillet. L'Insee rappelle qu'une révision à la baisse est habituelle à cette période de l'année mais qu'elle est en principe de moindre ampleur. La dégradation des anticipations des chefs d'entreprise est particulièrement forte dans l'industrie automobile (liée sans doute à une sur-réaction consécutive au changement de norme antipollution début septembre) et l'agroalimentaire. Finalement, les statistiques quantitatives disponibles actuellement ne reflètent pas l'appréciation générale des industriels sondés, lesquels font probablement preuve d'un pessimisme exagéré.

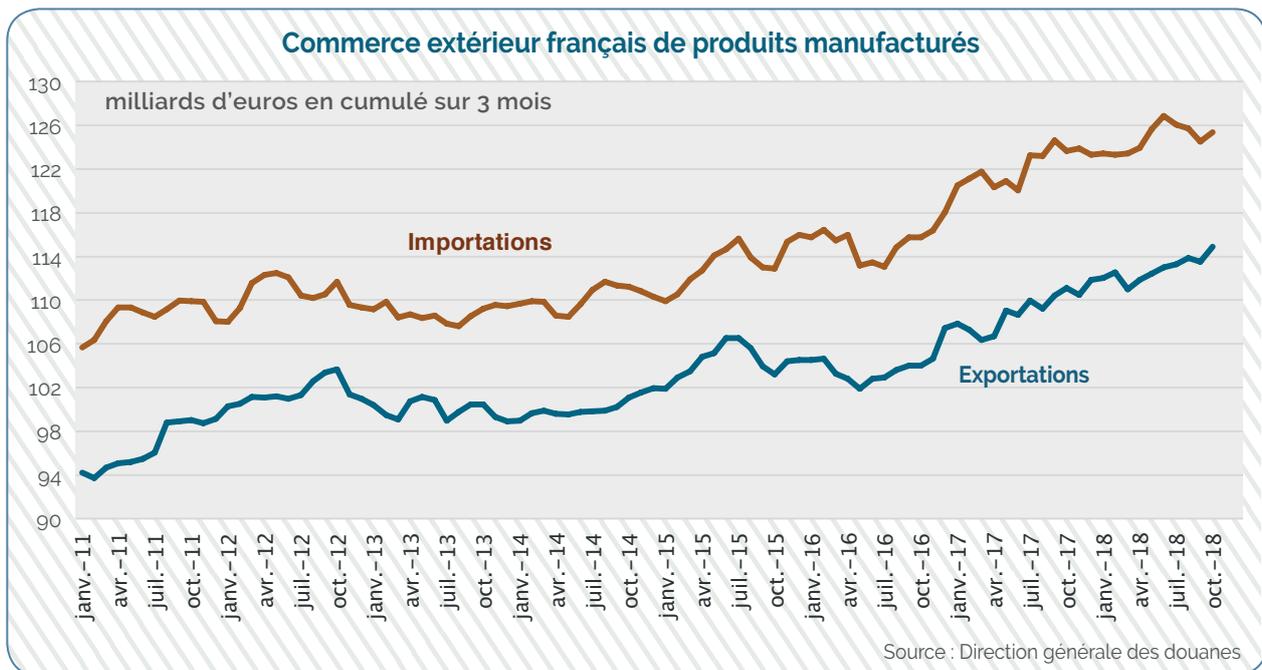
Une demande extérieure tirée par les États-Unis et la Chine

Le coup d'arrêt des ventes à l'étranger lors des premiers mois de 2018 ne s'est guère prolongé. Selon les statistiques fournies par la Direction générale des douanes, **les exportations françaises de biens manufacturés ont pour la première fois rejoint le seuil des 115 milliards d'euros en cumulé sur trois mois en octobre dernier, soit 3,8 milliards de plus qu'en octobre 2017.** Ce mouvement s'explique notamment par la progression des expéditions de produits chimiques (+ 0,6 milliard sur un an) et de matériels de transport. Au sein de cette dernière catégorie, le secteur naval affiche une hausse de 0,8 milliard, suivi de la construction aéronautique (+ 0,6 milliard) grâce à la fermeté des livraisons d'Airbus ; à l'inverse, les exportations d'équipements automobiles sont orientées à la baisse et celles en produits métalliques (sidérurgie, coutellerie, etc.) sont à peu près stabilisées.

Les exportations françaises vers les États-Unis et la Chine – respectivement nos deuxième et septième clients – se montrent particulièrement dynamiques (+ 16 % sur un an vers chacun des deux pays). Celles vers l'Allemagne (de loin notre premier marché avec 15 % des ventes) et l'Italie progressent à un rythme inférieur à 2 % et celles dirigées vers l'Espagne sont à peu près stabilisées. Enfin, les expéditions à

destination de la Turquie (treizième client avec environ 1,1 milliard d'euros de marchandises exportées lors des trois derniers mois connus) affichent une contraction de 25 %.

De leur côté, les importations de biens manufacturés dans l'Hexagone se sont également raffermies mais de façon moins significative : + 1,7 milliard sur un an en octobre 2018. À 125,4 milliards d'euros sur trois mois, elles dépassent ainsi les exportations de plus de 10 milliards, situation qui perdure depuis l'automne 2015. **L'ampleur du déficit tient au fort contenu de la demande domestique en produits issus de fournisseurs extérieurs : la consommation des ménages français en biens manufacturés comme les investissements sont à hauteur de près de la moitié acheminés depuis l'étranger.**



Stabilisation de l'emploi salarié

Du côté de l'emploi hors intérim, le nombre de salariés dans l'industrie manufacturière s'est stabilisé en 2018, après avoir enregistré en 2017 sa première hausse en seize ans (2 000 créations nettes de postes). Au sein des différents secteurs d'activité, les situations divergent. L'emploi est bien orienté dans l'agroalimentaire, la mécanique, l'aéronautique, la réparation d'équipements industriels, la chimie et le textile (ce dernier crée des emplois depuis deux ans, après plusieurs décennies de repli continu). À l'opposé, l'évolution des effectifs demeure défavorable dans les équipements électriques, le travail du bois, le travail des métaux et la plasturgie.

Une fois les travailleurs intérimaires réaffectés à leur secteur utilisateur, l'évolution de l'emploi se trouve accentuée, du fait de la sensibilité marquée de l'intérim à la conjoncture économique. **Ainsi, depuis le point haut touché à la fin 2017 avec 326 000 personnes concernées, l'intérim s'est infléchi à la baisse sous l'effet du ralentissement de l'activité, revenant à moins de 310 000 au troisième trimestre 2018.** Le taux de recours a par conséquent légèrement reflué, repassant sous la barre des 9 % l'été dernier. Parallèlement, la durée moyenne des missions a continué de grimper, ressortant désormais à 2,4 semaines, niveau le plus élevé depuis l'an 2000. Au total, l'industrie manufacturière concentre 36 % de l'ensemble des travailleurs temporaires, proportion en repli quasi continu depuis 2015 où elle s'élevait à 40 %. Sur la même période, la part du tertiaire a progressé de 36 à 41 %, en faisant le numéro un des grands secteurs utilisateurs, une première.

Emploi dans l'industrie manufacturière

	Salariés hors intérim			Salariés y compris intérim		
	T3 2018*	T3 2018/ T2 2018	T3 2018/ T3 2017	T3 2018*	T3 2018/ T2 2018	T3 2018/ T3 2017
Industries agroalimentaires	574,6	-0,2 %	0,5 %	631,4	-0,3 %	0,6 %
Fabrication de produits informatiques, électroniques et optiques	132,4	0,5 %	0,3 %	140,9	0,4 %	0,6 %
Fabrication d'équipements électriques	106,2	-0,4 %	-0,8 %	117,6	-1,0 %	-1,8 %
Fabrication de machines et équipements	178,8	0,2 %	0,4 %	198,6	-0,3 %	0,1 %
Fabrication de matériels de transport	343	-0,1 %	-0,3 %	388,8	-0,5 %	-1,1 %
Fabrication de textiles, habillement, industrie du cuir et de la chaussure	105	0,2 %	0,7 %	114,9	0,6 %	1,3 %
Bois, industries du papier et imprimerie	176,9	-0,6 %	-1,3 %	192,1	-0,8 %	-1,6 %
Industrie chimique	143,1	0,4 %	1,2 %	156,0	0,3 %	1,2 %
Industrie pharmaceutique	81,8	-0,2 %	-0,4 %	88,7	-0,4 %	-0,1 %
Caoutchouc, plastique et autres produits minéraux non métalliques	266,3	-0,1 %	-0,1 %	299,8	-0,5 %	-0,7 %
Métallurgie et fabrication de produits métalliques	376	0,0 %	-0,3 %	417,0	-0,4 %	-0,7 %
Autres industries ; réparation et installation de machines et d'équipements	279,5	0,1 %	1,2 %	300,9	-0,2 %	0,8 %
Industrie manufacturière	2 763,6	-0,1 %	0,1 %	3 046,8	-0,3 %	-0,1 %

* en milliers

Sources : Insee, Dares

L'amélioration de la situation sur le marché du travail dans l'industrie (hors intérim) se traduit également par une expansion marquée des déclarations préalables à l'embauche ⁽²⁾ compilées par l'Acoss. Elles ressortent à plus de 200 000 par trimestre en 2018 (+ 5 % l'an), portées essentiellement par les recrutements en CDI. Ces derniers dépassent désormais les 80 000 par trimestre (+ 14 % l'an en moyenne depuis le début de l'exercice), niveau le plus élevé depuis 2001 ; ils représentent 40 % du total des embauches hors intérim, un record. Dans la branche de la métallurgie, le ratio s'établit à plus de 50 %.

Au final, ce regain de dynamisme se traduit par des tensions persistantes sur la main-d'œuvre. Les difficultés de recrutement dans les entreprises industrielles concernent 42 % des entreprises au quatrième trimestre 2018, proportion à peine inférieure au point haut de l'été (44 %). Le taux d'emplois vacants continue pour sa part de progresser : à 1,1 % au troisième trimestre dans les établissements de plus de 10 salariés, cela représente plus de 32 000 postes pour lesquels un candidat est activement recherché, un record. **La conséquence directe sur la production est notable, puisque 14 % des industriels interrogés par la Commission européenne fin 2018 déclarent devoir limiter leur production en raison d'un manque de personnel, soit une proportion jamais vue depuis 2000.**

² Ces statistiques de recrutement diffèrent de celles diffusées par l'Observatoire de la métallurgie qui retient un champ plus restreint.